

Albert Jauze

QUAND L'UNION JACK FLOTTAIT SUR LA RÉUNION

1810-1815



3. *Prise de la Redoute (Stochade) principale.*

Illustration de couverture : *Prise de la redoute (stokade) principale*, dessinée par Louis Auguste de Sainson, gravée par C. Dumaine. Extrait du *Voyage pittoresque autour du monde*, dir. J. Dumont d'Urville, t. 2, Paris, 1835 (Musée historique de Villèle, inv. 1990.158.2.42)

© Académie de La Réunion / Archives départementales de la Réunion, 2018.
Reproduction et réutilisation non commerciales autorisées.

Albert Jauze

Professeur-relais de l'Académie de La Réunion
auprès du service éducatif des Archives départementales

**QUAND L'UNION JACK
FLOTTAIT SUR LA RÉUNION
1810-1815**

Académie de La Réunion

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Archives départementales de La Réunion

Service éducatif

AVANT-PROPOS

LA RÉUNION A L'HEURE ANGLAISE

Le présent dossier comprenant des transcriptions de récits du XIX^e siècle, la reproduction de documents originaux issus pour la plupart des fonds des Archives départementales de La Réunion et une fiche d'activités se prête en particulier à une exploitation pour les élèves de 4^e, dans les classes d'histoire et aussi conjointement dans les cours d'anglais.

L'histoire de l'Europe au début du XIX^e siècle est marquée par les guerres napoléoniennes. Mais elles se sont étendues aussi à l'océan Indien. Beaucoup ont oublié que l'île Maurice (jadis Île de France), à l'origine française, est devenue définitivement anglaise à la suite d'une conquête militaire, et que La Réunion (île Bourbon) a été anglaise entre 1810 et 1815.

Ce dossier propose une incursion pendant cette époque.

RÉCITS DE L'ATTAQUE DE BOURBON (1810) – EXTRAITS DE TEXTES

Simples renseignements sur l'île Bourbon, Élie Pajot,

Librairie A. Damotte, 1878

Le 7 [du mois de juillet], une escadre¹ ennemie se présenta devant Bourbon ; elle comptait 20 navires de guerre ou de transport sous les ordres du commodore Rowsley et portait 1 800 soldats européens et 1 850 cipayes² formant, avec l'adjonction des marins de débarquement, un total agressif de 5 000 hommes. Le commandement supérieur de toutes les troupes destinées à agir contre Bourbon [avait été confié] au lieutenant-colonel, depuis major général, Keating, Irlandais, appartenant à une excellente famille catholique...

C'était bien, cette fois, Saint-Denis, chef-lieu de la colonie, qui allait être attaqué. M. de Sainte-Suzanne³ n'avait que des moyens de défense insignifiants. Ils se composaient : 1. d'une compagnie de chasseurs de régiment de l'Île de France forte de 50 hommes ; 2. de deux compagnies de gardes nationales soldées⁴... L'une d'elles comptait 60 hommes ; l'autre, de 30 hommes seulement, se trouvait à Saint-Paul et ne prit aucune part à la défense ; enfin de 10 artilleurs⁵, au total 150 hommes de troupes régulières dont 120 seulement étaient présents au drapeau. La garde nationale, nominalement de 432 hommes, n'en avait que 300 au drapeau...

Dès le 7 juillet, dans l'après-midi, l'ennemi commença son débarquement à l'est de Saint-Denis, vers l'embouchure de la rivière des Pluies. Ce point n'était

¹ Flotte de guerre.

² Soldats d'origine indienne.

³ Nom du colonel commandant l'île Bourbon.

⁴ Gardes soldées : qui perçoivent une solde (salaire).

⁵ Soldats appartenant à l'artillerie.

pas gardé ; s'il l'avait été, les circonstances nous eussent favorisés : la mer en ce moment était très houleuse⁶, un navire de transport manqua son mouillage et fut jeté à la côte ; plusieurs chaloupes furent brisées sur les galets du rivage. L'opération du débarquement dut être suspendue : reprise le lendemain, elle se termina sans difficulté, mais les troupes qui avaient pris terre la veille s'étaient donc trouvées pendant plus d'une nuit isolées de l'escadre ; toutes leurs poudres avaient été mouillées et beaucoup de leurs armes avaient été perdues ; si on avait pu les attaquer alors, on en eût eu facilement raison : malheureusement M. de Sainte-Suzanne, dépourvu de moyens de défense, avait encore moins de moyens d'agression.

Le même jour, le 7 juillet, une autre partie des troupes ennemies prenait terre, sans rencontrer d'obstacle d'aucun genre, à la Grande Chaloupe, vers l'ouest de la ville, à 5 kilomètres de distance. Cette position, naturellement forte, avait par cela même, été complètement négligée. Les Anglais se mirent en marche sans retard et arrivèrent vers 4 heures du soir au haut de la montagne qui domine Saint-Denis à l'ouest. Ils poussèrent même une ligne de tirailleurs⁷ sur le versant qui regarde la ville, mais vigoureusement accueillis par les gardes soldées françaises, composées de créoles qui tiraient avec une merveilleuse précision, ils furent forcés de se retirer après avoir perdu du monde.

Le 8, de bon matin, le gros du corps descendit la montagne et concentra son attaque sur la plaine dite de la Redoute : il y eut là un engagement fort vif. Une batterie de campagne servie par 10 artilleurs réguliers et par des artilleurs coloniaux sous les ordres du capitaine Aubry, fit éprouver à l'ennemi des pertes assez sérieuses ; elle fut cependant enlevée et les pièces qui la composaient furent dirigées contre la ville ; la rive gauche de la rivière fut occupée ; mais les Anglais n'allèrent pas plus loin et ne tentèrent point d'envahir la ville dans cette direction.

⁶ Agitée.

⁷ Fantassins, soldats à pieds détachés pour tirer et harceler l'ennemi.

Du côté de l'est, le colonel de Sainte-Suzanne avait placé la moitié des hommes dont il disposait et cette moitié, comme on l'a vu, se réduisait à fort peu de chose ; néanmoins, dans la matinée du 8, ayant à sa tête le commandant Soleille, du génie, elle tenta une sortie ; c'était un acte désespéré ; la grande route qu'il fallait suivre longeait une plage tout à fait découverte : la colonne de sortie se trouvait exposée au feu en écharpe des navires ennemis ; il n'y avait pas à persister, il fallut rentrer dans la ville en laissant derrière soi quelques tirailleurs. Cette sortie avait eu lieu sans espérance aucune ; c'était seulement un hommage à l'honneur du drapeau ; la disproportion des forces était énorme.

Dans l'après-midi du même jour, les troupes débarquées à la rivière des Pluies se mirent en marche sur Saint-Denis : elles furent promptement rendues au Butor où nous avions à peine quelques hommes, et tournèrent leur position par leur gauche. Dès lors, la ville ouverte déjà et près d'être occupée à l'ouest, attaquée maintenant à l'est par des forces supérieures, ne pouvait plus être défendue. Le colonel de Sainte-Suzanne signa, dans la soirée du même jour (8 juillet), une capitulation honorable : elle comprenait l'île entière, et il n'en pouvait être autrement ; à Saint-Denis se trouvaient concentrées toutes les ressources en personnel et en matériel ; cette ville prise, la résistance sur d'autres points devenait impossible...

Le lendemain, 9 juillet, la capitulation fut exécutée. Le nom d'île Bonaparte disparut et l'on en revint à l'île Bourbon.

Au moment où l'île tombait au pouvoir des Anglais, sa population était de 67 706 individus de toute sorte et de tout âge, dont 15 565 libres et 52 141 esclaves.

Les Anglais, une fois maîtres de Bourbon, ne songèrent plus qu'à s'emparer de l'Île de France...

*Histoire abrégée de l'île Bourbon ou de La Réunion depuis sa découverte
jusqu'en 1880 par un professeur d'histoire, Saint-Denis,
Imprimerie de Gabriel et Gaston Lahuppe, 1883*

Les guerres européennes rendaient imminente la reprise des hostilités avec les Anglais ; le capitaine-général [Decaen] entreprit de pourvoir à la défense des deux îles, mais la Métropole était loin de lui fournir le numéraire⁸ et les munitions nécessaires. (...)

Les diverses tentatives des Anglais [en 1809] les avaient éclairés⁹ sur la vraie situation de l'île ; ils comprirent que la prise du chef-lieu entraînerait la prise de la colonie. (...)

Une fois maîtres de Bourbon, les Anglais songèrent à l'Île de France, véritable but du plan de campagne (...).

⁸ L'argent.

⁹ Les avaient éclairés : leur avaient fait comprendre. En 1809, les Anglais avaient fait diverses tentatives de débarquement dans l'île ; ils avaient saccagé la ville de Saint-Paul.

***Causeries historiques sur l'île de La Réunion* par G.-F. Crestien,
Paris, Librairie Challamel, 1881**

L'indifférence du gouvernement impérial pour les colonies et leur abandon étaient manifestes ; tout entier à ses idées de domination continentale, [Napoléon I^{er}] répétait ces désolantes paroles dont les échos arrivaient jusqu'à nous : « Que les Anglais s'emparent de nos colonies, ils nous les rendront plus florissantes à la paix. » (...)

Si, comme pour notre récit relatif à Saint-Paul, nous avons des documents racontant heure par heure les événements accomplis pendant le débarquement et l'attaque des Anglais, notre tâche aurait été moins difficile ; mais malheureusement tout nous manque ici ; pas une pièce administrative ne se trouve aux archives coloniales pour cette période de 1810 à 1814. Elles ont été toutes ou enlevées, portées en Angleterre ou anéanties par l'incendie qu'il y eut quelque temps après.

Malgré cette absence de pièces, nous possédons heureusement une partie du brouillon autographe du rapport rédigé par le commandant Cabanne de Laprade, rapport adressé au colonel de Sainte-Suzanne dans la journée du 8 juillet, quelques heures avant la capitulation. Malheureusement, trois feuillets de ce précieux document ont été égarés, les deux qui restent nous font regretter l'absence de ceux qui manquent. (...)

Les Anglais rendus au sommet de la montagne arborent un drapeau à leurs couleurs nationales ; ils se disposent à descendre son versant nord pour se déployer dans la plaine de la Redoute où doit avoir lieu le dernier effort, où doit être le terme de leur entreprise.

Dans la troisième rampe de ce côté, ils sont un moment arrêtés par un petit détachement de miliciens, commandés par l'officier Laplante.

La tête de cette longue file rouge qu'on voyait descendre en zig-zag les rampes pavées dont la route se composait alors, s'arrêta au tournant de la dernière ; la poignée de défenseurs qui allait faire face à l'ennemi, l'attendait au pied de la montagne. Du côté des Anglais, on vit un tambour se camper fièrement à quelques pas en avant de sa troupe, et se mettre à exécuter un roulement. Il avait à peine commencé, qu'un coup de feu, parti des rangs ennemis, l'étendit raide sur le carreau. En tombant avec lui, sa caisse se détacha de sa ceinture, prit la pente rapide du bout de rampe qui restait inoccupé et vint, en roulant et rebondissant sur le pavé, s'offrir d'elle-même en trophée au tireur français qui avait visé si juste. (...)

Le gros de la troupe ennemie descend de la montagne ; il rencontre la garnison créole qui s'était portée en avant pour s'opposer à sa marche sur la ville ; il y eut là un engagement fort vif ; des actes de courage héroïques. (...)

C'est là que succombe le brave Amédée Patu de Rosemont, au moment où, pour électriser sa petite troupe, dans un dernier élan, il meurt en s'écriant : « Chasseurs, en avant ! »

Cette résistance héroïque donne lieu, dans la mêlée, à un épisode qui rappelle les temps antiques : le jeune Gilet se trouve en face d'un officier anglais ; ce brave créole, de petite taille, agile, engage avec lui un combat singulier ; déjà il atteint son adversaire d'un coup de sabre, et le fait chanceler lorsqu'il est tué d'un coup de hallebarde dans le flanc par un sergent ennemi, étranger à cet engagement particulier.

Dans ce combat, qui eut lieu de 4 à 5 heures du soir, se distinguèrent le commandant Lautrec blessé grièvement, et le tirailleur Wiser Técher et tant d'autres dont l'histoire n'a pu retenir les noms ; Técher tua seul 14 Anglais.

Cette offensive de notre part fut refoulée. (...)

Nos troupes cèdent au nombre, battent en retraite pied à pied en descendant de la Redoute à la rivière Saint-Denis. (...)

Deux monuments commémoratifs sont élevés sur la plaine de la Redoute : l'un pendant l'occupation anglaise, en l'honneur des soldats de cette nation, tués dans le combat.

Sur la face sud de ce dernier on lit ce qui suit :

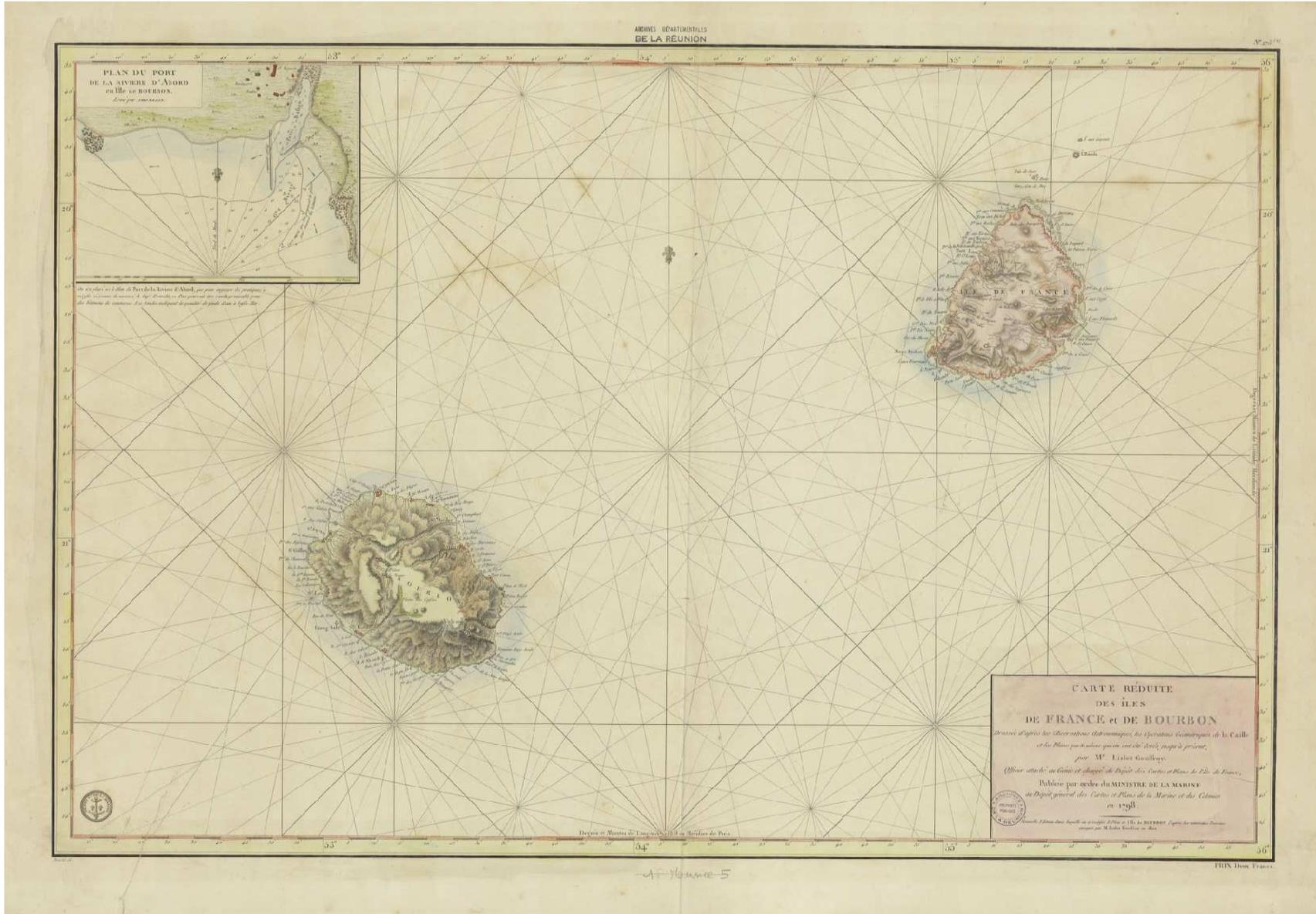
« Near this spot are also interred the remains of those brave soldiers of his majesty, Eighty sixth Regiment who likewise fell on the same glorious occasion. »

Sur celle nord :

« Sacred to the memory of lieutenant John Graham Munro of his britannic majesty 86^e Grenadiers who fell near this spot while charging the enemy on the 8 July 1810, aged 22 years. This tomb is erected by his brothers, officers, in testimony of their esteem and regard. »

L'autre monument élevé en l'honneur des combattants créoles tués, et dû à l'initiative de M. Delon père, dragon de la compagnie du capitaine Houbert, fut construit longtemps après sur l'éminence qui domine cette plaine en venant de Saint-Denis ; il ne porte aucune inscription.

Pourquoi les noms de Amédée Patu de Rosemont, de Gilet et autres, ne s'y trouvent pas ? Cette inscription serait au moins un tardif souvenir donné à ces généreuses victimes du combat de la Redoute.



Carte réduite des îles de France et de Bourbon..., par M. Lislet Geoffroy, 1798 (ADR, CP 676)

GAZETTE DE L'ISLE BOURBON!

(No. 39.) Samedi, 26 Septembre 1812.

ORDER.

All persons whether born subjects of His Majesty the King of Great Britain and Ireland, of foreigners, who have arrived in this colony since the Island of Bourbon has been taken under His Majesty's protection, are required to present themselves within ten days from the date of this publication, at the office of the Civil Commissary of the cantons, where they resided, and to declare their names, age, and professions.

Those who refuse to comply with the present order are to be considered as vagabonds and treated as such.

The Civil Commissaries will transmit lists of the above persons to the office of the Procureur General for the information of the Honorable the Lieutenant Governor.

St. Denis 15th. September 1812.

By order. *signed* C. TELFAIR.

Secretary to Government for Bourbon.

Tous les particuliers soit nés sujets de S. M. B. soit étrangers, arrivés dans la colonie de l'isle de Bourbon depuis la prise de l'isle par les armes de S. M., sont tenus de se présenter dans les dix jours qui suivront la publication des présentes au commissariat civil du canton où ils font leur résidence et donner leurs nom, age et profession.

Ceux qui se refuseraient à obéir à présent ordre seront considérés comme gens sans aveu et traités comme tels.

Les listes seront adressées par les commissaires civils au bureau de la police générale pour compte être rendu à l'Hon. Lieut. Gov.

St. Denis le 15 septembre 1812.

Par ordre : C. TELFAIR.

Secrétaire du Gouvernement pour les affaires de Bourbon.

List of the members of the Terrier Court on the Island of Bourbon.

The Honorable the Lieut. Gov.	Président.
C. Telfair Esqr. secretary to Govt.	} Members.
Mr. V. Desrabines	
Mr. Ste. Croix	
Mr. Azema assessor	
Mr. Ozoux procureur general, procureur du roi by this court.	

Mr. Geslin recorder.

St. Denis Bourbon 23rd. September 1812.

Approved R. T. FARQUHAR.

By order. C. TELFAIR.

Secretary to Government for Bourbon.

Liste des membres du Tribunal Terrier à l'isle Bourbon

L'Hon. Lieut. Gouverneur	président.
MM Charles Telfair	} membres.
Levillan Desrabines	
Ste. Croix	
Azema, assesseur	
Mr. Ozoux, procureur général, procureur du Roi auprès de cette cour.	

Mr. Geslin greffier.

St. Denis, isle Bourbon le 23 septembre 1812.

signed R. T. FARQUHAR.

Par ordre : C. TELFAIR

Secrétaire du Gov. pour les affaires de Bourbon.

ISLE BOURBON.

St. Denis le 24 jbre. 1812.

Par un caboteur, venu hier de Maurice, nous avons appris qu'à son départ de Port Louis il y entrât un bâtiment qui s'arboré plusieurs pavillons et fait une salve d'artillerie. Les conjectures à cet égard sont nombreuses et variées.

... Hier, S. Exc. R. T. Farquhar, l'Hon. Lieut. Gov., et les chefs civils et militaires ont assisté au concert par souscription donné au profit du sieur Ménard. Ce concert, exécuté par les amateurs de la colonie a été très bien rempli.

... Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que nous leur donnerons dans notre prochain N°. un morceau très-intéressant sur la dernière éruption du volcan.

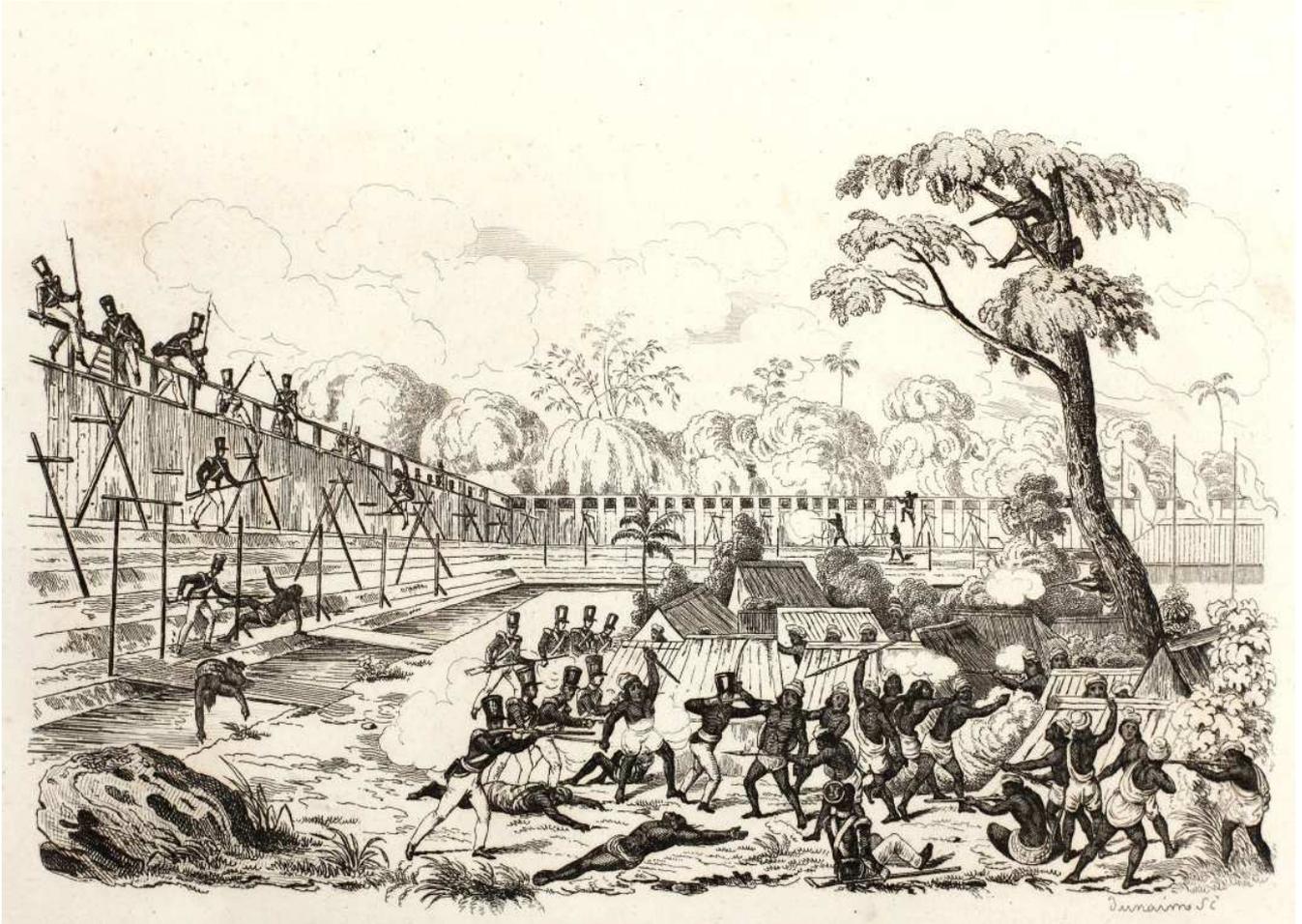
Extrait de Journaux Anglais.

London, 20 Avril.

Badajoz a succombé dans la nuit du 6 courant, après un assaut non moins sanglant qu'obstiné; notre perte et celle de nos alliés est de 3 600 h. tués ou blessés. La bravoure et l'insouciance que nos troupes ont déployées dans cette occasion sont au dessus de tout éloge. La ville était défendue par le général Philippon et environ 5000 h. Elle a été investie le 16 mars.

La capture de cette importante forteresse décidera probablement la levée du siège de Cadix et obligera les Français à évacuer la province d'Andalousie. Ces avantages il est vrai sont chèrement achetés, mais il faut observer que ce n'est que par des engagements désespérés que le rang de grand capitaine peut s'obtenir et que c'est en exécutant ses plans militaires, coûte que coûte, que Bonaparte est devenu le plus grand général de son siècle; et qu'il est horrible qu'il soit pour l'humanité de perdre 3 600 h. dans le cours d'une seule nuit et peut enlever une simple forteresse, cependant si elle a épargné une bataille générale et obligé les Français à se retirer dans l'intérieur de l'Espagne, la capture de Badajoz, quelque sanglante qu'elle ait été, sera toujours eue comme un brillant avantage.

— Le vaisseau parlementaire arrivé dimanche dernier à Douvres, était porteur de dépêches du ministre des affaires étrangères de France, adressées au Secrétaire d'état. On les annonce comme renfermant des ouvertures pacifiques de la part de Bonaparte, dont la nature n'a pas encore transpiré. Il ne faut pas beaucoup d'arguments pour démontrer que Bonaparte n'a pas l'intention sérieuse de faire la paix avec l'Angleterre. Nous sommes trop puissans et trop libres pour qu'il soit possible que jamais il y ait amitié sincère entre lui et nous. Ses propositions n'ont donc pour objet que de faire



Prise de la redoute (stokade) principale,
 dessinée par Louis Auguste de Sainson,
 gravée par C. Dumaine. Extrait du
Voyage pittoresque autour du monde,
 dir. J. Dumont d'Urville, t. 2, 1835
 (Musée historique de Villèle, inv. 1990.158.2.42)



La Redoute. Le monument des Anglais,
 cliché A.A. Kponou, éd. Léonce Salez, [1920-1930]
 (ADR, 5 FI 16/290)

FICHE D'ACTIVITÉS

Aidez-vous des documents du dossier, de vos propres recherches et de vos connaissances pour répondre aux questions suivantes.

1. Dressez un tableau en deux colonnes dans lequel vous présentez les forces en présence, françaises et anglaises. Indiquez les noms des commandants de part et d'autre. Que pouvez-vous dire des forces engagées dans chaque camp ?

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quelle est la tactique des Anglais afin de s'emparer de l'île ? Où se déroule la bataille décisive ?

.....
.....
.....

3. Quelle est l'issue de cette bataille ?

.....
.....

4. Expliquez le mot capitulation.

.....
.....

5. Pourquoi est-il avantageux pour les Anglais de prendre Saint-Denis ?

.....
.....
.....

6. Montrez que la conquête de Bourbon n'était qu'une étape dans le plan des Anglais.

.....
.....
.....
.....

7. Quel était l'ancien nom de l'île voisine, actuellement île Maurice ?

.....

8. Nommez cet ensemble d'îles composé de La Réunion, Maurice et Rodrigue.

.....

9. Qui dirige la France en 1810 ? Nommez le régime politique correspondant.

.....

.....

10. Bourbon était-elle prête pour se défendre contre un assaut ? Développez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

11. Quel détail d'un des récits révèle la couleur de l'uniforme des Anglais ?

.....

12. De quelle manière commémore-t-on la bataille principale ?

.....

.....

.....

.....

13. Faites la traduction du texte anglais du monument !

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....

14. Nommez le journal reproduit p.12. Quelle particularité remarquez-vous dans l'orthographe ?

.....
.....

15. Quelle est sa date ? Ce journal existe-t-il encore de nos jours ?

.....

16. Si vous n'arrivez pas à identifier le cachet apposé au-dessus du nom du journal, voici les indices vous permettant de nommer le roi d'Angleterre de cette époque : " G. III REX "

.....

17. Parcourez la première colonne du journal. Quelles sont les langues utilisées ? À votre avis, pourquoi ?

.....
.....

- S.M.B. :
- Commissariat civil : c'est l'équivalent de la mairie.
- « Gens sans aveu » :

18. À qui s'adresse cet ordre ?

.....

.....
.....

19. Que doivent-ils faire ?

.....
.....
.....

20. À votre avis, pourquoi les autorités ont-elles donné cet ordre ?

.....
.....
.....
.....



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

